

Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de la question. Je vais faire enquête pour voir ce qui s'est réellement passé et en étudier les conséquences pour le Canada.

Le jour suivant, soit le vendredi 26 novembre, j'ai adressé une question analogue au ministre des Pêches qui m'a fourni la réponse suivante, consignée à la page 9918 du hansard:

Je me suis informé à ce sujet, monsieur l'Orateur, mais je n'ai pas encore pu prendre connaissance de cette mesure législative. Tout cela me semble ridicule. Il va de soi qu'il ne saurait être question de quelque chose de similaire au Canada. Si le député estime que Terre-Neuve devrait faire cavalier seul en imposant une limite de 200 milles, il devrait, à mon sens, s'adresser au gouvernement de cette province.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que j'ai été alarmé d'apprendre que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, soit le ministre chargé par le Parlement de veiller à nos intérêts au niveau international, ignore tout d'un bill adopté par le Massachusetts et dont le caractère constitutionnel a été confirmé par la Cour suprême de cet État, bill qui étend la juridiction de l'État en question jusqu'à 200 milles, soit à cette partie du plateau continental du littoral est des États-Unis.

Il est encore plus alarmant que notre propre ministre des Pêches qui est chargé de protéger les intérêts de notre industrie de la pêche, laisse entendre, en réponse à une question posée ici, qu'il n'a pas lu cette loi adoptée par le Massachusetts le 8 novembre pour être ratifiée par le gouverneur le 16 novembre et dont le caractère constitutionnel a été confirmé ultérieurement par les tribunaux de cet État. L'initiative prise par le Massachusetts est le fruit d'une réunion des gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre qui a eu lieu l'été dernier et à l'issue de laquelle la résolution suivante a été adoptée:

Les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre demandent instamment l'extension des limites territoriales à 200 milles du littoral...

Attendu que la disparition virtuelle des ressources piscicoles du fait de l'activité des navires-usines étrangers constitue une menace concrète et actuelle pour la pêche commerciale dans cette région; et

Attendu que l'exploitation continue de ces irremplaçables ressources naturelles menace la stabilité de l'environnement marin de cette région; et

Attendu que la gestion raisonnable des ressources marines de la Nouvelle-Angleterre présuppose l'extension au-delà de la limite actuelle des 12 milles de notre juridiction sur les ressources marines vivantes;

En conséquence, la conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre demande instamment aux représentants de la Nouvelle-Angleterre au Congrès et au pouvoir exécutif des États-Unis d'appuyer pleinement l'adoption d'une mesure législative qui aurait pour effet d'étendre à 200 milles du littoral, ou jusqu'à une profondeur de 600 pieds, les limites territoriales en ce qui concerne les pêcheries. Nous avons la conviction qu'une telle mesure revêt une importance capitale tant pour la prospérité de notre économie maritime régionale que pour l'équilibre écologique de notre pays.

Cette résolution a été adoptée par les gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre en juillet ou août de cette année, et elle a été suivie d'une loi de l'État du Massachusetts, destinée surtout à inciter le gouvernement des États-Unis à agir pour protéger les pêcheries des États de la Nouvelle-Angleterre. Monsieur l'Orateur, l'industrie de la pêche commerciale est beaucoup plus importante pour les provinces Atlantiques du Canada qu'elle ne l'est, et je le dis très respectueusement, pour les États de la Nouvelle-

Angleterre, et pourtant aucune mesure de ce genre n'a été prise chez nous.

Aucune mesure n'a été prise malgré les instances répétées que j'ai faites, à l'instar d'autres députés de la Chambre, et malgré la création d'un comité spécial de l'industrie de la pêche appelé «Save our Fishery Association» formé de participants des provinces de l'Atlantique et de la province de Québec. Son but est d'amener le gouvernement fédéral à agir et à protéger cette grande ressource canadienne que menace l'exploitation abusive que font de nos côtes les flottes de pêcheurs étrangers.

Un des dix points du programme de l'Association visant à protéger nos pêches (Save Our Fishery Association) prévoit que des instances très énergiques seront faites pour que le gouvernement fédéral précise sa position sur le contrôle du plateau continental et qu'une réglementation soit établie avant la fin de 1973. Faute de telles mesures, a dit M. Etchegary, président de l'Association visant à protéger nos pêches, bientôt il ne se pratiquera plus de pêche côtière au Canada.

• (10.00 p.m.)

C'est là la cause de beaucoup d'inquiétudes dans ma province de Terre-Neuve où des milliers de gens dépendent directement ou indirectement de la pêche pour leur subsistance. Cette importante industrie est menacée de disparaître du fait que nous, en tant que pays, n'avons pu prendre les mesures nécessaires pour la protéger. Elle revêt une importance vitale pour les provinces atlantiques et le Québec. Il est manifeste que le Canada doit agir de sa propre initiative. Il existe un précédent. Nous avons maintenant compétence sur les ressources qui se trouvent au-dessous de notre plateau continental, c'est-à-dire sur les ressources pétrolières et sur d'autres.

Il s'ensuit que nous devrions exercer la même juridiction sur les ressources au-dessus de ce même plateau continental. Elles y existent. Nous les exploitons actuellement. Elles assurent des emplois à bien des Canadiens et fournissent des impôts à l'économie. L'industrie joue un grand rôle dans l'économie canadienne; pourtant, monsieur l'Orateur, nous ne semblons pas capables de concrétiser ce concept sous forme de politique gouvernementale. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ne semble pas attacher assez d'importance à cette question pour obtenir des pays qui exploitent nos pêches les accords bilatéraux nécessaires et pour prendre l'action unilatérale qui s'impose en déclarant la souveraineté canadienne sur le plateau continental en vue de protéger notre industrie.

M. Eymard Corbin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, malgré toutes les réactions suscitées à la Chambre par un certain bill adopté à l'Assemblée législative du Massachusetts, on se demande de quoi il s'agit exactement, car ce bill est passé complètement inaperçu dans les journaux de Boston. J'ai pris la peine de lire le *Globe* aussi bien que le *Herald*, qui ne font aucune mention du bill en question.

Il se peut que nos voisins et amis américains aient enfin pris conscience de la grave menace de l'épuisement de nos ressources marines. Le Canada montre l'exemple dans ce domaine depuis des années. Nous avons pris des initiatives pratiques. Nous avons déjà pris des mesures pour enrayer cette menace et nous continuerons de le faire chaque fois qu'on tiendra à ce sujet une réunion, une conférence à quelque échelon que ce soit.